Rapport de l'ADEME "Mettez des euros dans vos plans climat"

mettez-euros-dans-plans-climat-8712
Poids (5,78 Mo), Format (PDF)

Télécharger

- Résumé Résumé
- Références
- Sur le même sujet

Résumé

Obligatoires pour les intercommunalités de 20 000 habitants ou plus, les Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET) engagent les collectivités sur un programme d'actions touchant une grande diversité de domaines et mobilisant des moyens importants.
Dans un contexte où la contraction des budgets publics et privés amène les collectivités à rechercher une plus forte rationalisation de leurs interventions, il est important que les décideurs locaux puissent déterminer quelles sont les actions les plus efficaces par rapport à l'objectif fixé.
Souvent utilisée dans le domaine des projets d'infrastructure, l'analyse coût-efficacité (ACE) évalue l'efficacité d'une mesure en reportant les dépenses engagées aux résultats obtenus afin d'arbitrer entre différentes options. Elle permet de mieux appréhender les impacts et les coûts de la multitude de mesures composant un PCAET et peut être un outil d'aide à la décision précieux pour prioriser les mesures

- Résumé
- Références Références
- Sur le même sujet

Références

Identification

- Titre :

  Rapport de l'ADEME "Mettez des euros dans vos plans climat"

- Type de document :

Rapport

- Auteur :

  Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME)

- Editeur :

  Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME)

- Date de publication :

  2016

- Dernière modification le :

  26/06/2017

- Taille du document :

  75 p.

Classement

- Thèmes abordés :
- Mots-clés :

  PCAET Climat Air

- Niveau :

  Intermédiaire

Accès

- Modalités d'accès :

  Libre d'accés

- Contraintes d'utilisation :

  Citer la source

- Règles d'usage :

  Licence Creative Commons cc-by-sa V4.0

- Résumé
- Références
- Sur le même sujet Sur le même sujet

Sur le même sujet

Aucune contribution pour le moment.

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. Pour en savoir plus